



ARRETE N° ARR 26.338/K

**DELEGATION CONSENTIE A MME CATHERINE CHABOSSON
- CONSEILLERE DELEGUEE EN CHARGE DU DIALOGUE
SOCIAL**

Le Maire de BRUNOY,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-18,

VU le procès-verbal de l'élection du Conseil municipal en date du 15 mars 2026,

VU la délibération n°26.009/K du Conseil Municipal portant élection du Maire en date du 21 mars 2026,

VU la délibération n°26.010/K du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 relative à la détermination du nombre des Adjointes au Maire,

VU la délibération n°26.011/K du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 relative à l'élection des Adjointes au Maire,

VU la délibération n°26.012/K du Conseil Municipal en date du 7 avril 2026 relative aux délégations de pouvoir du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n°26.014/K du Conseil Municipal en date du 7 avril 2026 relative à la création de trois conseils de quartier,

VU la délibération n°26.015/K du Conseil Municipal en date du 7 avril 2026 relative à l'élection de trois adjoints de quartiers,

CONSIDERANT que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du Conseil municipal,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : A compter du 1^{er} juin 2026, Mme Catherine CHABOSSON, Conseillère déléguée, reçoit délégation pour le domaine suivant : **Le Dialogue social**.

Au titre du Dialogue social, Mme Catherine CHABOSSON assurera :

- La définition, le pilotage et le suivi du Dialogue social de la Collectivité, fondé à partir des relations formelles et informelles, l'encouragement à la consultation, la négociation, le dialogue constructif et positif et le partage de l'information entre la Collectivité employeur et les agents et leurs représentants ;

ARRETE N° ARR 26.338/K

**DELEGATION CONSENTIE A MME CATHERINE CHABOSSON
- CONSEILLERE DELEGUEE EN CHARGE DU DIALOGUE
SOCIAL**

- La participation et l'animation des différentes instances formelles, notamment le Comité social (CS) et la partie Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT) ;
- La définition d'une stratégie collective relative au fonctionnement et à l'organisation des services et leur réorganisation, l'accessibilité et la qualité des services rendus, l'égalité professionnelle, la protection de la santé, l'hygiène et la sécurité des agents, les orientations sur la politique des Ressources humaines de la Collectivité, notamment de ses lignes directrices de gestion en matière de mutation, de mobilité, de promotion interne et d'avancement de grade des agents ;
- Le pilotage et le suivi du rapport social unique en tant que support d'échange et de discussion sur la politique des Ressources humaines de la Collectivité ;
- L'encouragement à des relations constructives et de confiance avec les représentants du personnel, les services dans leur ensemble et la Direction générale ;
- Le pilotage et le suivi des élections professionnelles de décembre 2026 en conformité avec les dispositions réglementaires ;
- La définition d'une politique ambitieuse en matière de prévention et qualité de vie au travail fondée sur une analyse des risques professionnels, nécessitant une actualisation renforcée du Document unique ; la relation privilégiée avec la médecine préventive et la médecine du travail.

Mme Catherine CHABOSSON est également en responsabilité :

- Les activités de jumelage de la Ville ;
- La co-présidence du Comité des échanges internationaux ;
- La représentation de la Ville au Conseil d'administration du Comité de jumelage.

ARTICLE 2 : Mme Catherine CHABOSSON reçoit, à compter du présent arrêté, délégation de signature pour l'ensemble des correspondances relevant les compétences déléguées, à l'exception des actes et décisions ayant une incidence financière et/ou présentant un caractère décisionnaire et contractuel.

ARTICLE 3 : Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de M. le Maire. Aucune autorité n'est consentie sur le personnel des services.

ARTICLE 4 : Dans un esprit collaboratif, Mme Catherine CHABOSSON devra travailler avec l'ensemble de ses collègues adjoints au Maire et Conseillers délégués et notamment ceux participant aux travaux de la Commission Finances, Ressources humaines et Dialogue social et de la Commission Solidarités et Santé.

ARTICLE 5 : Mme Catherine CHABOSSON est chargée d'établir un rapport annuel à présenter au Maire sur l'exercice de sa délégation.

ARRETE N° ARR 26.338/K

**DELEGATION CONSENTIE A MME CATHERINE CHABOSSON
- CONSEILLERE DELEGUEE EN CHARGE DU DIALOGUE
SOCIAL**

ARTICLE 6 : Une feuille de route annuelle détaillera le contenu des attendus des délégations, le cadre d'exercice, la dimension collaborative et les modalités de rendu du rapport annuel d'activités.

ARTICLE 7 : Cette délégation subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

ARTICLE 8 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune et Monsieur le Trésorier de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 9 : Ampliation du présent arrêté est transmise à Madame Catherine CHABOSSON, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune et à Monsieur le Trésorier de Brunoy.

ARTICLE 10 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

ARTICLE 11 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

Fait à Brunoy, le 29 mai 2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Notifié le :

Signature spécimen :

Catherine CHABOSSON

Acte publié sur le site de la Ville le : 03/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté
Numéro attribué à l'acte : ARR 26.338/K

Objet de l'acte : DELEGATION CONSENTIE A MME CATHERINE CHABOSSON - CONSEILLERE
DELEGUEE EN CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL
Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 4 - Delegation de fonctions
Transaction Préfecture : 091-219101144-20260529-BRU_AR_26079_1-AR
Date de l'acte : 29/05/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_26079_1

Date de réception en Préfecture : 02 juin 2026